



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

VIVEZ LE GRAND DÉBAT  
avec les ONG et associations

DOSSIER DE PRESSE  
19 JUIN 2013



# Transition énergétique, les emplois de demain

Le débat national sur la transition énergétique se termine prochainement. A la veille de l'une des dernières séances du Conseil national du débat, des représentants de différents collèges ont souhaité mettre l'accent sur les enjeux en termes d'emplois de cette transition.

Quels sont les potentiels de création d'emplois locaux grâce à une transition énergétique qui s'appuie sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables ? Comment organiser et faciliter les transitions professionnelles ? Quelle place pour les grandes entreprises, les PME et les artisans ? Quel rôle pour les collectivités dans les bassins d'emploi ? Quels besoins de formation ? Quelles attentes des jeunes ?



### LES INTERVENANTS :

**Denis Baupin**, Député de Paris et vice-président de l'Assemblée nationale

**Marc Jedliczka**, Vice-président du CLER, le réseau pour la transition énergétique, qui s'exprimera au nom du collectif d'ONG et d'associations

**Jean-Louis Bal**, Président du Syndicat des Energies Renouvelables

**Pauline Mispoulet**, Présidente du Gesec

**Jean-Jack Queyranne**, Président de la Région Rhône-Alpes, Président de la commission Développement durable de l'Association des Régions de France et Président d'Effinergie

**Patrick Pierron**, Secrétaire national de la CFDT



# Introduction



Les citoyens ne s'y trompent pas. Réunis en panels dans plusieurs régions lors des journées citoyennes, ils ont massivement indiqué que la transition énergétique était pour eux source d'innovations et de développement économique. Ils considèrent qu'« aller vers une forte réduction des consommations d'énergie en France, c'est d'abord une chance pour la société française parce que cette réduction va demander de nouveaux équipements et de nouvelles activités qui vont soutenir l'économie ». Leur vision de l'aboutissement de cette transition énergétique à l'horizon 2050, c'est aussi la création de nouvelles filières économiques liées aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie permettant de créer des dizaines de milliers de nouveaux emplois.

C'est autour de cette question de l'emploi que plusieurs acteurs du débat national sur la transition énergétique se joignent aujourd'hui pour exprimer leur vision des nouvelles filières, des nouveaux métiers, des besoins de formation et d'accompagnement, du rôle des territoires.

La transition énergétique est une formidable opportunité de création d'emplois pérennes et non délocalisables. C'est aussi une vision d'un avenir plus serein, où l'énergie est produite et consommée plus localement, dans le respect de l'environnement, où chacun peut avoir accès à l'énergie, pour se chauffer et s'éclairer par exemple, et à un meilleur confort. Cette vision partagée donnera un nouvel élan à la France, porté notamment par les organisations représentées aujourd'hui.

A l'occasion du débat national sur la transition énergétique organisé par le gouvernement, les ONG et associations, qu'elles soient impliquées dans le débat officiel ou pas, ont décidé de porter ensemble leur vision d'un avenir énergétique plus proche des territoires, plus respectueux de l'environnement et plus équitable.

## La transition énergétique : un gisement d'emplois non délocalisables



Si la raison première de l'urgente nécessité d'engager la transition énergétique reste à nos yeux le maintien des conditions environnementales de la survie d'une humanité qui ne peut pas continuer à vivre en s'affranchissant de tout ce qui l'entoure, nous avons aussi la certitude que l'économie, l'emploi et le social en tireront d'immenses bénéfices et que c'est dans cette direction qu'il faut chercher la sortie des crises qui gangrènent notre société.

La transition énergétique implique des changements de nos modes de consommation vers plus de sobriété et d'efficacité et la mobilisation des immenses gisements d'énergies renouvelables dont la France bénéficie ; elle signifie le développement au cœur de nos territoires d'activités à fort contenu en main d'œuvre et entraîne la réduction progressive des importations de produits énergétiques qui plombent à la fois notre balance commerciale et notre pouvoir d'achat.

Quels seront les effets sur l'emploi de cette mutation vers une économie plus autonome et plus robuste ? Les grandes entreprises qui dominent aujourd'hui le secteur de

l'énergie agitent le chiffon rouge des emplois perdus dans le nucléaire, les raffineries ou l'industrie automobile pour ne pas remettre en cause un modèle dont elles sont les principales si ce n'est les seules bénéficiaires. Mais la transition c'est aussi de l'industrie, dans la rénovation des bâtiments, la production de matériaux, l'intelligence des réseaux, les énergies renouvelables.

Grâce à deux études publiées récemment nous savons désormais que les emplois créés, bien répartis et non-délocalisables, seront bien plus nombreux que les emplois perdus !

**632 000 emplois créés en plus en 2030**

La première, réalisée par le CIREN-CNRS<sup>1</sup>, a analysé le contenu du scénario négaWatt en emplois directs et indirects, secteur par secteur, et a chiffré de manière précise pour chacun d'eux les créations et suppressions d'emplois : elle montre que d'ici à 2030 la transition proposée par ce scénario peut créer 632 000 emplois de plus que la prolongation des tendances et des politiques actuelles.

<sup>1</sup> - <http://www.centre-cired.fr/spip.php?article1506>

Sans surprise, les créations les plus nombreuses se situent dans le bâtiment grâce notamment à un programme massif de rénovation thermique. Elles font bien plus que compenser le ralentissement de l'activité dans la construction neuve que l'on connaît déjà actuellement.

Dans les transports, une profonde mutation s'opère avec un solde légèrement négatif : le développement des transports en commun et du fret ferroviaire et fluvial ne compense pas complètement la baisse de l'activité du fret routier, de l'aérien, des infrastructures routières et de l'automobile.

Enfin, les énergies

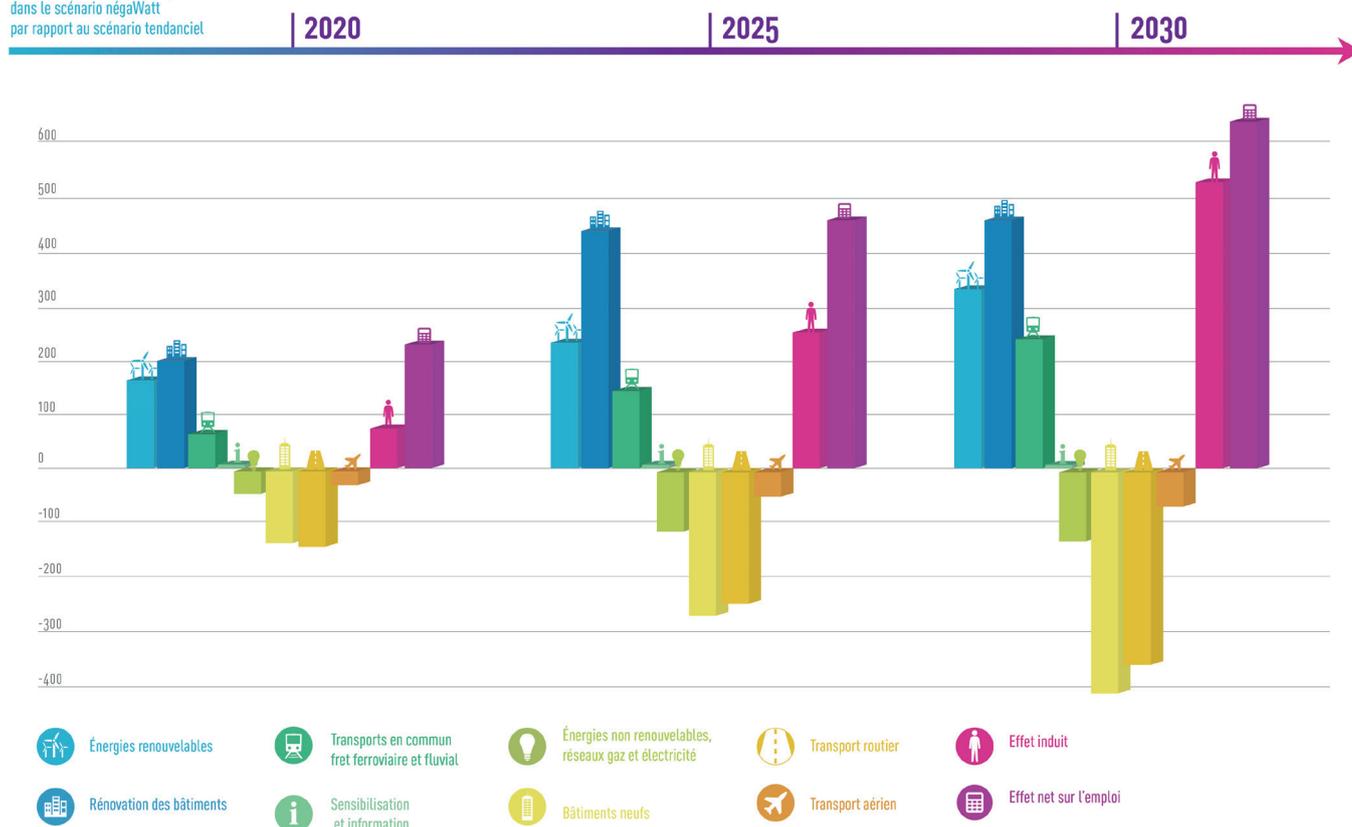
renouvelables étant plus intensives en emplois que le nucléaire ou les énergies fossiles, les emplois créés dans le secteur de la production, du transport et de la distribution d'énergie sont bien plus nombreux et bien plus répartis que ceux qui sont perdus.

A cette analyse sectorielle largement positive s'ajoute ce que les économistes appellent « l'effet induit sur l'emploi » : l'une des conséquences les plus importantes de la transition énergétique est la baisse progressive des importations d'énergies fossiles jusqu'à atteindre un niveau résiduel en 2050, alors qu'elles se sont élevées en 2012 à plus de 60 milliards d'euros, un montant proche de

celui du déficit de la balance commerciale de la France.

Autant d'argent économisé par les ménages, les entreprises et les collectivités qui, une fois déduit le financement des investissements nécessaires à la transition, va progressivement être réinjecté dans l'économie générale sous forme de « pouvoir d'achat » restitué aux consommateurs. Ces milliards d'euros libérés vont ainsi générer de l'activité et des emplois dans l'ensemble des secteurs de l'économie, et cet « effet induit sur l'emploi » va s'ajouter au solde des emplois directs et indirects créés et détruits dans les différents secteurs directement concernés par la transition énergétique.

Différentiel en milliers d'emplois dans le scénario négaWatt par rapport au scénario tendanciel



Une seconde étude réalisée par l'OFCE (Office Français des Conjonctures Économiques) et l'ADEME a estimé les effets macroéconomiques de deux scénarios de transition énergétique (négaWatt et ADEME) en prenant en compte les facteurs externes permettant d'enclencher la transition énergétiques comme l'instauration d'une contribution climat-énergie qui va renchérir le prix de l'énergie

Bien qu'elle soit basée sur une méthodologie totalement différente, les résultats de cette étude sont convergents avec ceux de la première puisqu'ils aboutissent à la création de 745 000 emplois en 2050 avec le scénario négaWatt, et même à 825 000 avec le scénario « média » de l'ADEME, assez proches du précédent sur un certain nombre de points. Ils sont aussi cohérents avec les 225 000 emplois dans l'isolation des logements annoncés par Saint-Gobain<sup>2</sup> ou près de 150 000 dans les énergies renouvelables d'ici 2020 prévus par le SER<sup>3</sup> :

Dans le modèle utilisé par l'OFCE, la baisse significative de la courbe du chômage est loin d'être le seul impact positif des scénarios ambitieux de transition énergétique sur l'économie : on peut citer également une forte réduction de la dette publique, une balance commerciale qui devient positive avant 2050 ainsi que, pour les ménages, une facture énergétique nettement inférieure et un revenu brut disponible supérieur.

Parce qu'elle mobilise des ressources physiques et humaines qui sont présentes dans nos territoires, et parce qu'elle s'appuie sur des activités très réparties et intensives en emplois non-délocalisables, la transition énergétique est donc bien plus créatrice d'emplois qu'une poursuite des politiques actuelles.

Alors que plus de 1000 citoyens correctement informés et interrogés dans le cadre de la concertation organisée le 25 mai se sont massivement prononcés en faveur de la transition énergétique, ces études économiques montrent que la France a tout à gagner à se lancer dans ce vaste mouvement qui va inéluctablement concerner de plus en plus de pays.

Notre pays doit saisir l'opportunité de se positionner parmi les pionniers de cette transition, de développer de nouveaux métiers au cœur des territoires et d'offrir aux salariés des secteurs qui vont perdre des emplois la possibilité de se reconvertir dans les activités d'avenir.

---

2 - <http://www.transition-energetique.gouv.fr/les-auditions-du-conseil-du-debat-le-mag-du-debat/rencontre-avec-gilles-vermot-desroches-et-pierre>

3 - voir page 9.

# La révolution énergétique, une chance pour sortir de la crise



DENIS BAUPIN,  
vice-président de l'Assemblée  
Nationale, député de Paris,  
membre du conseil national sur  
la transition énergétique, Vice-  
président du conseil supérieur  
de l'énergie, Membre de l'Office  
Parlementaire d'évaluation  
des choix scientifiques et  
technologiques (OPECST) en  
charge d'un rapport sur la voiture  
écologique du 21e siècle

La transition énergétique est une nécessité au regard du dérèglement climatique, de la raréfaction des énergies fossiles et de la sortie du danger nucléaire, mais aussi en termes d'équilibre de notre balance commerciale et de pouvoir d'achat de nos concitoyens. C'est aussi une formidable opportunité pour créer des centaines de milliers d'emplois, pour dynamiser nos territoires et pour notre tissu industriel. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que des économistes aussi divers que Jérémy Rifkin ou Jacques Attali, tout comme la Banque mondiale fassent de la transition énergétique l'axe du redressement économique.

Energies renouvelables, génie électrique et efficacité énergétique, réseaux de chaleur urbaine, réhabilitation thermique des bâtiments, électroménager, informatique, chaîne de froid, transports collectifs et transports doux, nouveaux modes de transports de marchandise et dispositifs logistiques, réparation, recyclage, économie circulaire... Les nombreuses filières qui sont amenées à se développer avec la transition énergétique sont particulièrement intensives en emplois, de proximité, comme en attestent des multiples études.

**Ainsi en matière de production d'énergie, produire 1 MW crée 9 emplois dans le solaire, 3,3 dans l'éolien et 1 dans le nucléaire (et a peu près autant dans l'exploitation d'hydrocarbures). Actuellement, la filière éolienne française emploie 11 000 personnes. En 2020, l'éolien serait en mesure d'employer 60 000 personnes. Chez nos voisins allemands, l'énergie verte a déjà créé 400 000 emplois (dont 130.000 emplois dans la filière solaire, 101.000 emplois dans l'éolien et 125.000 emplois dans la biomasse).**

En matière de déplacements, le «compte global transport» publié par le ministère des Transports depuis des décennies, montre qu'un même déplacement crée deux fois plus d'emplois s'il est effectué en transports publics que s'il est effectué en voiture, et coûtera quatre fois moins cher à la collectivité si on intègre l'ensemble des coûts induits !

Dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, j'ai été amené à co-présider avec Vincent Mages, représentant du Medef, le groupe de travail «Compétitivité». Le rapport de ce groupe de travail adopté à l'unanimité montre très clairement que la transition énergétique peut être une chance pour la compétitivité de l'économie pour autant qu'on prenne les

mesures pour protéger et accompagner les filières les plus sensibles et pour booster celles de l'économie verte.

La transition énergétique est aussi d'ores et déjà de fait la clé de survie de bon nombre de filières industrielles au sein desquelles l'emploi est structurellement menacé par l'inadaptation des produits et des process industriels aux enjeux économiques et écologiques d'aujourd'hui.

L'industrie automobile affronte la pire crise de son histoire (prix du pétrole en forte hausse, perte de pouvoir d'achat des ménages, crise économique, concurrence internationale, etc.). L'absence de vision et de politique industrielles fait peser sur les salariés de ce secteur une menace de plus en plus lourde, qui à bien des égards s'apparente à la crise connue antérieurement par la sidérurgie. Ce n'est pas aux salariés de payer les conséquences de l'incapacité d'anticipation des dirigeants de ces entreprises.

Plutôt que la course au profit immédiat, et la fuite en avant vers des productions de véhicules de moins en moins adaptés aux besoins des consommateurs, et dont les surcoûts ne peuvent être compensés que par le dumping salarial et social, une autre voie est possible, celle d'une reconversion industrielle, vers des véhicules automobiles sobres beaucoup moins lourds, moins rapides, moins énergivores, moins polluants

et donc beaucoup moins chers à l'achat et à l'utilisation. Cette reconversion peut constituer l'antidote aux délocalisations, elle peut privilégier les circuits courts et la sous-traitance locale, pour autant que les pouvoirs publics - en priorité l'Etat - prennent leurs responsabilités et substituent au laisser-faire une véritable volonté industrielle.

Le travail et les auditions que je mène au sein de l'Office Parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opesct) dans le cadre de l'élaboration d'un rapport sur la voiture écologique du 21ème siècle avec la sénatrice Fabienne Keller ne font que renforcer ma conviction qu'un grand nombre de solutions existent et qu'elles sont le véritable avenir de l'industrie automobile et synonymes de nouvelles perspectives pour les salariés, à condition d'un changement radical de stratégie des constructeurs. En ce qui concerne l'industrie nucléaire, en pleine campagne pour l'élection présidentielle de 2012, Henri Proglio, le PDG d'EDF, n'avait pas hésité à proclamer que la réduction de la part du nucléaire détruirait 1 million d'emplois ! Ce que montrent les exemples étrangers de sortie du nucléaire est strictement inverse. les emplois directs seront préservés sur une longue période dans le cadre d'une sortie progressive du nucléaire. Il y a un avenir pour les salariés du nucléaire dans une hypothèse de sortie: il faudra

gérer les centrales en fin de vie, démanteler le parc, garantir la sécurité des installations et de l'héritage radioactif que la politique énergétique française passée et actuelle lègue pour des milliers d'années, et notamment traiter et stocker les déchets. Or cela nécessite non seulement de préserver les emplois, mais aussi de former de nouveaux salariés.

L'avenir de la filière nucléaire, c'est l'excellence dans le démantèlement et la gestion des déchets. Cela nécessite des savoir-faire qui manquent aujourd'hui en matière de robotique, d'organisation de travaux, etc., pour lesquels les entreprises françaises ont des compétences indéniables et qui pourraient les placer en excellente position sur la scène internationale.

**Au total, et des 2020, ce sont près de 500 000 emplois nets (700 000 emplois nouveaux dans les industries d'avenir, dont 200 000 issus des industries à reconvertir) qui pourraient être créés en France par la transition énergétique. La question n'est plus aujourd'hui de savoir s'il faut engager la transition énergétique mais d'arrêter de perdre un temps précieux. Nous pouvons nous priver d'un tel potentiel et nous tenir à l'écart d'un virage industriel en œuvre partout dans le monde. Ce qui est bon pour la planète l'est aussi pour nos entreprises et nos emplois, notre pouvoir d'achat et notre qualité de vie.**



# Les énergies renouvelables : fer de lance d'une nouvelle dynamique industrielle créatrice d'emplois



Créé en 1993, IE SYNDICAT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (SER) EST L'ORGANISATION INDUSTRIELLE FRANÇAISE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES et regroupe l'ensemble des secteurs : biomasse (France Biomasse Energie), bois, biocarburants, biogaz, énergies marines, éolien, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique. Il rassemble plus de 400 adhérents et représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros.

INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES POUVOIRS PUBLICS ET FORCE DE PROPOSITION POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR, le Syndicat intervient auprès des instances françaises et européennes pour faciliter l'élaboration des programmes de développement des énergies renouvelables et leur mise en place.

Emplois aujourd'hui  
**Plus de 100 000**

Projection pour 2020  
**Plus de 255 000 emplois directs et indirects**

Création d'emplois nouveaux en 2020  
**Près de 150 000**

**3,4 milliards d'euros** de solde positif sur la balance commerciale en 2020

## Les énergies renouvelables offrent un potentiel considérable de développement industriel pour nos entreprises

La forte croissance des marchés mondiaux des énergies renouvelables, même si elle marque le pas en 2012 du fait d'un environnement économique particulièrement difficile, suscite de multiples opportunités d'investissement dans des activités situées tout au long des chaînes de valeur propres à chaque filière.

Notre pays détient dans chacune d'entre elles des avantages compétitifs qui peuvent être exploités à travers la poursuite de la diversification déjà engagée par nos champions de l'énergie, grands groupes ETI et PME, comme par la création de nouvelles entreprises ou la reconversion d'entreprises existantes, qu'accompagnent aujourd'hui des programmes tels que Windustry France pour la filière éolienne (cf. dossier joint).

Ces atouts n'ont pourtant été qu'insuffisamment exploités

jusqu'à présent. L'entrée des entreprises françaises sur ces marchés ouverts à la concurrence internationale et en croissance soutenue malgré la crise actuelle apparaît aujourd'hui comme un impératif pour relancer l'activité et l'emploi industriel en France et pour contribuer au rééquilibrage de notre commerce extérieur.

Si l'on veut proposer un projet porteur d'avenir et d'espérance, remède aux problèmes environnementaux, sanitaires, d'augmentation des prix de l'énergie et de dépendance énergétique, il est indispensable de saisir l'opportunité que nous offre la loi de programmation sur la transition énergétique pour lancer ensemble, pouvoirs publics, entreprises, élus et citoyens, une stratégie de croissance ambitieuse et durable des énergies renouvelables.

## QUELQUES CHIFFRES

### Le tissu industriel des énergies renouvelables

100 000

emplois en France

10 milliards

d'€ de chiffre d'affaires

180

entreprises  
industrielles  
sous-traitantes de  
la **filière éolienne**

170

entreprises  
industrielles  
sous-traitantes de la  
**filière photovoltaïque**

104

entreprises  
industrielles  
sous-traitantes de la  
**filière chauffage bois**

Les emplois attendus d'un développement industriel dimensionné pour répondre aux objectifs 2020 : 23 % d'énergies renouvelables dans notre bouquet énergétique

Sur la base d'études du BIPE, réalisées en 2012 et 2013, le SER évalue à près de 150 000 le nombre de nouveaux emplois que la filière « énergies renouvelables » pourra créer en France d'ici 2020.

### Emplois directs et indirects en 2020 / filière (hors emplois induits)

Filière	2010 - 2012	2020*
Eolien	8 100	57 000
Photovoltaïque	18 800	56 200
Biomasse - bois	22 800	49 000
Solaire thermique	3 750	10 000
Géothermie et PAC	11 700	20 000
Hydroélectricité	13 500	21 100
Biogaz	1 500	13 000
Biocarburants	28 000	28 000
Autres (UIOM, EMR, solaire thermodynamique)	1 500	1 500
<b>Total</b>	<b>109 650</b>	<b>255 800</b>

\*Objectifs EnR 2020 : 25 % du mix énergétique



Le GESEC (Groupement Economique Sanitaire Electricité Chauffage) est un groupement d'intérêt économique créé en 1970 réunissant :

- 350 PME indépendantes implantées sur tout le territoire, de 10 à 200 salariés, dans les services à l'énergie et l'eau, dans le bâtiment et l'habitat,
- et 70 industriels et distributeurs d'équipements de chauffage, de climatisation, de traitement de l'air et de l'électricité, parmi les leaders européens du secteur.

Fondé sur un modèle d'économie solidaire et des valeurs humanistes, il accompagne le développement économique et encourage la capacité d'innovation de ses membres, à partir de services de back office experts dans tous les domaines (veille, stratégie, juridique, ressources humaines, technique, marketing, communication), en misant sur l'intelligence collective (idées, expériences, bonnes pratiques) pour favoriser les synergies.

Représentant un chiffre d'affaires cumulé de 1,2 milliards d'euros et 9000 emplois, le Gesec est un représentant emblématique et unique en son genre des PME du secteur du second œuvre technique du bâtiment, engagé dans la transition énergétique.

L'emploi ne se crée pas avec des mesures mais avec des bons de commandes. Hors il n'y a pas de bons de commande, faute de volonté réelle.

**a** Si les consommateurs sont sensibles à la question énergétique et environnementale, il existe néanmoins un fossé considérable entre la conscience et les actes. En effet, si l'opinion semble avoir compris les enjeux, néanmoins personne n'a envie de faire l'effort seul. Qui donne l'exemple ? Les dispositifs d'aide et d'accompagnement des ménages ont été considérablement réduits, donnant un signe fort de défiance et de précarité de l'action publique envers la transition vers les énergies renouvelables. Les français (les consommateurs, mais aussi les artisans ou les entrepreneurs) sont perdus dans les polémiques techniques ou idéologiques sur les sources d'énergie, ne sachant plus à qui ou à quoi faire confiance. Ils ne se sentent pas en mesure de faire le bon choix, ils attendent... L'Etat donne des directives mais ne donne pas l'exemple (ex : absence de plan de rénovation des bâtiments publics). Le Gesec a réalisé dès 2008 la rénovation énergétique de son siège social, divisé par trois ses consommations et donné ainsi un signe fort à l'ensemble de son réseau.

**b** L'Etat est dans un porte-à-faux structurel et une impasse économique.

- D'un côté son intérêt d'actionnaire de sociétés énergétiques, cherchant à préserver leur modèle économique et de l'autre, l'Etat « social » face à une précarité énergétique grandissante, à un modèle social à bout de course.
  - L'impasse de la dépendance, c'est 92% de ressources importées (uranium, pétrole, gaz, charbon), une facture énergétique qui s'élève à 2012 à 69 milliards d'euros, elle englobe à elle seule le déficit de la balance commerciale du pays.
- Au-delà de la question environnementale, il y a une urgence économique à assurer la transition vers l'indépendance.

**c** L'Etat poursuit actuellement une politique de défiance à l'égard des énergies renouvelables, et préserve les intérêts des énergéticiens plutôt que ceux de ses concitoyens. Il a détruit les filières d'énergies renouvelables en France :

- La filière photovoltaïque a été sabrée à partir des tarifs de rachat et aujourd'hui les raccordements s'effondrent de 76% au premier trimestre 2013 par rapport au trimestre équivalent l'an passé,
- Coup de frein sur l'éolien, les raccordements diminuent de 31 % sur la même période,
- Le projet de loi « Pacte compétitivité » qui voudrait rendre la TVA sur le bois deux fois plus lourde que sur le gaz.

**d** Or, la transition énergétique de la France doit passer par l'indépendance énergétique des français.

- Même si les fournisseurs d'énergie modifient leur mix énergétique, il n'en restera pas moins que les français resteront accrochés à leur facture, à leur fournisseur, et dépendants

de l'envolée inéluctable des prix, dans un marché qui n'est ni ouvert, ni enclin à voir ses clients diviser par 2 leurs factures,

- Quand on a divisé des deux tiers sa facture énergétique, la nature et le prix du tiers restant deviennent moins problématiques.

Il y a urgence à :

- travailler à l'émergence d'une culture énergétique
- ouvrir les marchés aux innovations techniques
- renforcer le rôle des collectivités territoriales
- favoriser la production d'énergie décentralisée et autonome.

La transition énergétique ne créera des emplois que si elle s'appuie sur une filière (fournisseurs d'énergie, industriels, intégrateurs) à fort contenu en emploi, et vertueuse socialement c'est-à-dire avec les PME locales.

**a** L'emploi en France ce sont les PME...

- 99% des entreprises en France ont moins de 50 salariés (93,1% en ont moins de 10 - chiffres de l'Union Européenne),
- Selon la Commission européenne (16 Janvier 2012), les PME ont assuré 85% des créations nettes d'emplois dans l'Union Européenne entre 2002 et 2010, soit 600 000 emplois (dont 58% dans les entreprises de - de 10 salariés), pendant que les grandes entreprises n'en créaient pas,
- Selon une étude d'Euro RSCG (janvier 2012) 1/3 des emplois des entreprises du CAC 40 sont des emplois précaires alors que 8 salariés sur 10 en PME sont en CDI,
- Les entreprises du CAC 40 ont détruit 39 400 emplois alors que l'ensemble du secteur privé hors CAC a créé 200 000 emplois,
- De même que s'agissant de la fiscalité et de la contribution au modèle social ce sont les PME qui portent l'effort puisque :
- Le taux implicite de contribution à l'impôt sur les sociétés est de 9% (après optimisation fiscale ?) pour les grandes entreprises quand il est de 39% pour les PME de 10 à 250 salariés et seulement de 19% pour les grandes entreprises (Direction générale du Trésor - Trésor Eco n°88).

Dans la filière bâtiment-énergie, le panorama n'est pas différent.

**b** Or l'Etat ferme les portes du marché de la transition énergétique, au profit de ses anciens monopoles de droit, devenus des monopoles de fait, freinant toute diversification d'activité en relation avec l'énergie. La libéralisation de l'énergie initiée par l'Union Européenne de 2005 n'a pas donné la liberté escomptée au consommateur, ni l'effet réducteur de prix, et dans un pays centralisé comme la France, elle tourne à la cartellisation du marché.

Les fournisseurs d'énergie (avec l'assentiment de l'Etat) :

- Procèdent à l'intégration verticale des activités (détention des réseaux, fourniture d'énergie jusqu'aux services en aval du compteur et la production d'ENR) afin de préserver la mainmise sur ses abonnés en contrôlant l'amont et l'aval compteur.
- Profitent de leurs présences historiques dans les arcanes des institutions et de l'administration pour développer un lob-

bing intensif, voire écrire soi-même les décisions jusqu'à bloquer toute évolution du cadre réglementaire vers le respect du droit de la concurrence :

- Création de contrats globaux comprenant la fourniture d'énergie et de services d'entretien mutualisés à des niveaux d'enjeux interdisant de fait la compétition aux PME locales (Contrats de Performance Energétique ou contrats de Partenariats de Performance énergétique),
- Rédaction des réglementations thermiques par les énergéticiens eux-mêmes.

- Ces contrats mélangeant « fourniture d'énergies et services associés » bloquent le marché dans les mains des opérateurs de 5 à 20 ans, sans aucune preuve qu'ils soient in fine économiquement intéressants pour le contribuable, qui n'a aucun moyen de le vérifier en l'absence de contrôle à posteriori des comptes des marchés publics.

**c** L'Etat dépense l'argent public sans prendre garde à l'économie locale (orientation PME et territoires), ni à la qualité à long terme de ses investissements. Le bilan du Grenelle a montré tous les effets pervers de l'absence de cadre en la matière (créant un marché d'opportunité pour les éco-délinquants). L'éco-conditionnalité des travaux n'entrera en application qu'à compter de janvier 2014, et n'est curieusement applicable qu'à une petite partie des fonds publics investis dans la rénovation énergétique. Pourquoi ne le serait-elle pas pour les aides de l'ANAH ou l'ensemble des marchés publics ?

# Les Régions au cœur de la transition énergétique



Les Régions participent très activement au débat national sur la transition énergétique, dont elles sont les maîtres d'œuvre sur les territoires. De par leurs compétences en matière de formation, de développement économique, comme en matière d'aménagement du territoire, elles jouent un rôle déterminant pour préparer les emplois de demain. Ce rôle de chef de file de transition énergétique est appelé à être conforté par les projets de loi en discussion au Parlement.

## CE QUE FONT DÉJÀ LES RÉGIONS

La grande majorité des politiques du développement durable sont aujourd'hui mises en œuvre au niveau local. Les lois Grenelle de 2008-2010 ont consacré le rôle de stratège des Régions sans toutefois leur confier les compétences ou les moyens nécessaires. Les Régions élaborent les Schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) qui arrêtent notamment des objectifs chiffrés en matière de développement des renouvelables ou de sobriété énergétique. Dans le cadre de leurs compétences en matière de développement économique et de formation, les Régions sont responsables du pilotage de la transition écologique de l'économie et accompagnent le développement des nouveaux métiers qui y sont liés. Elles soutiennent les filières industrielles et le développement de l'innovation dans l'économie verte.

## CE QU'ELLES POURRONT FAIRE DEMAIN

**Demain, le rôle clé des Régions sera renforcé grâce à plusieurs leviers :**

- le rôle de chef de file de la transition énergétique qu'elles demandent dans les débats sur les lois de décentralisation ;
- la gestion des fonds structurels européens, dont 20% finance l'économie décarbonée, et donc la transition énergétique. Sur la programmation 2007-2013, 4% du Fonds européen de développement régional (FEDER) était consacrée à la rénovation énergétique du logement social en France ;
- leur partenariat avec la Banque publique d'investissement. Le financement de la transition écologique est l'une des trois priorités de la BPI.

## 1 EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

**La Société publique locale de la Région Rhône-Alpes : booster la rénovation thermique des bâtiments publics.** Toutes les collectivités sont préoccupées par l'alourdissement de leur facture énergétique. Mais trop peu ont les moyens financiers ou techniques pour se lancer dans des opérations de grande envergure. C'est pourquoi la Région Rhône-Alpes vient de créer une société publique locale (SPL). Cette société d'efficacité énergétique est la première en France. Son objectif est de diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments dont elle aura assuré la réhabilitation. Le capital permettra de lever des financements à hauteur de 50 millions d'euros.

**La SEM Posit'IF de la Région Ile de France : des solutions de financements innovantes pour la rénovation thermique des copropriétés.** En Ile de France, deux logements sur trois ont été construits avant les premières réglementations thermiques et 330 000 ménages sont d'ores et déjà en situation de précarité énergétique. Forte de ces constats, la Région a mis en place un outil public/privé: la SEM Posit'IF. Grâce au modèle dit de tiers financement, cette société d'économie mixte permettra d'avancer tout ou partie de l'investissement nécessaire à la réalisation des travaux. Energie Posit'IF a pour objectif de traiter environ 1000 logements par an. **Six autres Régions (Nord Pas de Calais, Picardie, Rhône-Alpes, Bretagne, Franche Comté, Midi-Pyrénées) disposeront en 2014 de structures opérationnelles de ce type.**

**Les Régions Bretagne, Pays de la Loire et Basse Normandie** coopèrent pour développer ensemble les énergies marines renouvelables. Ces trois Régions ont uni leurs efforts pour structurer une filière industrielle autour de l'éolien off shore, de l'hydrolien, de l'énergie de la houle ou des micro algues. Ces territoires partagent des atouts complémentaires et disposeront à court terme de tous les maillons de la chaîne de la valeur des énergies marines renouvelables : recherche, moyens de démonstration et de prototypage, filière industrielle, capacité logistique, capacités portuaires de taille critique.

**Plan méthanisation en Midi-Pyrénées :** dans le cadre de son plan Midi-Pyrénées Energies 2011-2020 doté de 300 M€, la Région Midi-Pyrénées a lancé un dispositif « Biogaz 2011-2014 », afin d'identifier et de soutenir des projets durables et de qualité autour de la méthanisation. Le potentiel de production du biogaz pourrait atteindre jusqu'à 2200 GWh par an en Midi-Pyrénées, soit l'équivalent d'1/4 de la consommation de gaz. Et si ce potentiel était utilisé, cela permettrait d'éviter l'utilisation de 200 millions de litres de fuel, tout en créant au moins 1000 emplois directs.

## 2 FORMATION

L'accompagnement des demandeurs d'emploi et des salariés vers les nouveaux métiers de la transition énergétique est primordial. Les Régions dont le rôle en matière d'orientation devrait être renforcé dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation ont un rôle central à jouer, comme le montrent les

exemples ci-dessous :

**Compétences 2020 en Pays de la Loire :** un dispositif collaboratif au service de la filière des énergies marines renouvelables. Copiloté par la Région, l'Etat et les partenaires sociaux, Compétences 2020 associe tous les acteurs de la filière EMR à l'échelle du territoire. L'objectif est d'accompagner le développement des EMR en répondant aux besoins en compétences des entreprises de ce secteur avec une vision prospective à horizon 3 ans.

**Réseau breton du bâtiment durable.** Lancé par la Région Bretagne, l'Etat et l'Ademe, le Réseau breton bâtiment durable a vocation à intégrer l'ensemble des organisations professionnelles et acteurs de la filière oeuvrant pour la promotion du bâtiment et des matériaux durables... Il s'inscrit dans l'action et les réflexions de la filière au plan national. En inventoriant les opérations de rénovation énergétique et en identifiant les facteurs de réussite et freins éventuels, le réseau a vocation à devenir un véritable centre de ressource au service de la filière.

**Les métiers verts du bâtiment durable en Picardie.** Pas moins de 17 établissements scolaires de Picardie se sont engagés dans des programmes de formation sur les énergies renouvelables et sur la construction durable dans le bâtiment. Ces initiatives portent principalement sur : la formation de formateurs à l'efficacité énergétique, l'intégration dans les formations existantes de modules thématiques innovants et concrets, l'investissement dans des plateformes pédagogiques, actuellement au nombre de 39 en énergies renouvelables.

# Point d'étape et priorités Cfdt



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## L'AVANCEMENT DU PROCESSUS DE DÉBAT PUBLIC ET CITOYEN

Après l'annonce fin 2012 de l'engagement de ce débat, la CFDT a revendiqué et gagné un pilotage partenarial inédit d'un grand débat, inédit aussi, et structurant s'il en est ! Après un retard certain à l'allumage, le processus s'est mis en route début 2013 selon un schéma de référence dans le monde : celui du Danish Board of Technology avec un panel de citoyens en vigie, avec des journées citoyennes de consultation et d'expression dans 2 régions sur 3, avec un Comité de pilotage et un « Parlement » du débat à 7 collèges, le tout en lien avec les régions et le monde des entreprises.

Dans tous ces échanges et débats tournés vers le terrain, la CFDT en tant que telle et en partenariat avec d'autres acteurs, notamment patronaux, territoriaux ou associatifs, a organisé de nombreux événements avec ses militants ou adhérents dans environ la moitié des organisations (FD, URI et UCR...).

Le Conseil National du débat TE a lui-même structuré et mis au travail 7 GT thématiques dont l'un à l'initiative de la CFDT : le GT6 Transitions professionnelles.

Tous ces lieux d'expression directe, de consultation, de confrontation et de dialogue partenarial ont produit des comptes rendus ou des rapports et des préconisations ou recommandations. L'heure est donc à la synthèse, aux choix de priorités prioritaires et au rapprochement de points de vue s'il est possible.

Après nos analyses et propositions initiales, notre Cahier d'Acteur du débat (février 13), voila nos grandes préoccupations et priorités CFDT sur les questions sociales en phase avec le souci de l'intérêt général et l'ambition d'un nouveau mode de développement, un développement durable comprenant une économie écologique et équitable.



## UNE PRÉOCCUPATION TRANSVERSALE MAJEURE : LES MARGES DE MANŒUVRE DES MÉNAGES PAUVRES, LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA DIGNITÉ

La CFDT a obtenu et continue de donner la priorité à un traitement équitable et non charitable des situations de précarité sociale et énergétique, et cela dans tous les domaines de la transition énergétique (sobiété, efficacité, mix, EnR, coûts et prix, transitions imposées...). Les ajustements, les correctifs et aides sociales, dans le respect des personnes, sont indispensables pour l'insertion et la cohésion sociale et pour la réussite de cette transition énergétique.

## ANTICIPATION, ACCOMPAGNEMENT ET SECURISATION DES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

Le dialogue social à tous les niveaux doit être mobilisé pour préparer cette transition. Le niveau interprofessionnel peut fixer un cadre et un calendrier. Ensuite les branches professionnelles doivent être invitées à prendre en compte les évolutions des activités, des fonctions et des métiers impactés par les effets de la transition énergétique. Les partenaires sociaux se doivent de commander et d'initier les études prospectives nécessaires. A partir de ces travaux, il sera possible de redéfinir les priorités d'action de la formation initiale et professionnelle et d'en faire évoluer contenus et dispositifs. Le dialogue social sectoriel doit identifier les nouvelles compétences et qualifications nécessaires et enrichir la palette des critères classants de référence et donc actualiser les grilles de classification pour une juste reconnaissance des nouvelles compétences de salariés ; reconnaissance pouvant être un facteur d'attractivité pour des secteurs professionnels et pour des jeunes en recherche d'orientation. (même démarche bien sur dans les secteurs publics)

Sur le plan territorial, les priorités concernent la sécurisation des parcours professionnels, au plus près des gens concernés, par des structures d'accueil, d'orientation et de reconversion intégrées et visibles (type Maison de l'Emploi ou future Plateforme de l'Emploi et Conseillers en évolution professionnelle).



## CONTACTS PRESSE

### Collectif des ONG et associations

Anne Bringault • 06 07 34 40 67  
 • anne.bringault@cler-rac.org •  
 www.transitionenergetique.org

### Denis Baupin

Catherine Hurtut • 06 24 61 46 61  
 • churtut@assemblee-nationale.  
 fr • www.denisbaupin.fr

### SER

Françoise Jouet • 01 48 78 05 60 •  
 francoise.jouet@enr.fr • www.enr.fr

### Gesec

Morgane Marchais • 02 47  
 27 70 60 • m.marchais@  
 gesec.fr • www.gesec.fr

### ARF

Emmanuel Georges-Picot • 01 45  
 55 81 07 • egeorgespicot@arf-  
 regions.org • www.arf-regions.org

### CFDT

Dominique Olivier • 06 85 21 29 13  
 • dolivier@cfdt.fr • www.cfdt.fr



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

VIVEZ LE GRAND DÉBAT  
 avec les ONG et associations